

Note à Monsieur Roch T. de Nautort

Je reprends les points de ma lettre du 24 janvier 1973 pour vous rendre compte de l'état de ma mission:

1. Intégration des dossiers SQRD - Centre de Développement aux dossiers ONUDI

- Aux 620 dossiers déjà remis lors de ma mission du 16-23 janvier, se sont ajoutés les 112 dossiers que je viens de vous transmettre.

L'apport du Centre de Développement à l'ONUDI est donc de 732 dossiers représentant un poids de ... 400kg environ.

Il est à noter que 358 questions d'entre elles, portant sur l'inventaire de l'IIS la mention PQ, n'avaient pas fait l'objet dans le passé d'une demande de contribution de la part du SQRD du Centre de Développement. Quant aux 374 autres questions, elles sont de nature à améliorer sensiblement le contenu de vos dossiers.

- Un document de 56 pages portant sur l'ensemble des dossiers du SQRD a été établi par le Centre de Développement en collaboration avec l'IIS établissant la correspondance des numéros SR (SQRD) et Q ou PQ (IIS). Ce même document indique aussi les dossiers du SQRD qui reviennent à la SID et ceux qui, pour des raisons diverses, restent momentanément au Centre de Développement.
- Les questions nouvelles de type industriel arrivant encore au Centre de Développement sont régulièrement transmises à l'IIS ONUDI pour suite à donner. Jusqu'à présent le Centre de Développement à chaque fois informé les demandeurs de cette transmission.
- Par lettre, le Président du Centre de Développement a informé, le 8 février 1973 les anciens correspondants et le 9 mars 1973 les anciens bénéficiaires du SQRD des dispositions prises.
- Abstracts sur les questions anciennement traitées et monographies sur des sujets revenant fréquemment paraissent maintenant susceptibles d'être mis en oeuvre dès lors que l'indémation des dossiers antérieurs sera terminée.

2. Sélection des dossiers ONUDI qui pourraient être transférés à la SID

- Après vérification par l'IIS de la sélection de 287 dossiers que j'avais faite comme étant ceux pouvant être transmis de l'ONUDI à la SID il ressort que :
 - . Le contenu des dossiers pour 75 questions environ est inexistant;
 - . 125 questions ont été posées par le SQRD à l'IIS (celui-ci ayant joué la plupart du temps dans ce cas le rôle de correspondant du SQRD). Le contenu de 10 dossiers étant inexistant.

- Après appréciation par l'IIS en principe :

- . 148 dossiers environ reviendraient à la SID;
- . 96 dossiers environ devraient rester IIS;
- . 33 dossiers environ reviendraient aussi bien à la SID et à l'IIS.

Cet "exercice" permet de constater que la marge d'incertitude pour une répartition des compétences se situe principalement dans la confusion ~~qui~~ ~~se~~ entre le domaine d'application industrielle et les différentes fonctions de l'organigramme de l'ONUDI.

Il me paraît maintenant possible de limiter assez précisément cette marge d'incertitude afin de faciliter le travail de tous pour l'avenir.

- Le projet de critères de sélection préparé à l'occasion des opérations de transfert des dossiers du SQRD et établi à partir du plan de classification du macrothesaurus pourrait être dans son principe une base adéquate pour la répartition des compétences entre l'ONUDI et la SID. Ces critères pourraient être étendus à d'autres services questions réponses dans l'avenir.

.....
Les compliments et les commentaires faits par l'IIS me paraissent intéressants. C'est pourquoi vous trouverez ci-joint un document révisé. Il permet de préciser pour les "compétences spécifiques" ceux des domaines d'application pour lesquels l'IIS de l'ONUDI jouerait seulement le rôle de clearing house.

- Le document ci-dessus et la connaissance de la "marge d'incertitude" (qui nécessite consultation réciproque entre les Services Questions-Réponses) sont de nature à clarifier la sélection et le traitement de la question.

3. Harmonisation des réseaux de correspondants ONUDI - ex SQRD

- Avant de poursuivre le travail entrepris il est apparu nécessaire que soient clairement arrêtés les critères de sélection.

Il semble en effet possible d'articuler le réseau de correspondants avec les critères de sélection ce qui aurait entre autre avantage de rationaliser les choix et donc entraînerait une simplification du travail pour "le clearing house" et pour les correspondants.

- Dans les travaux préliminaires il est remarquable de noter que :

- . Le recours aux correspondants des pays en voie de développement est insuffisant;
- . Les listes de correspondants sont très statiques et ne représentent pas l'évolution en nombre et en qualité des services d'information industrielle existant dans le monde;
- . Les disproportions importantes du service rendu par les correspondants, qu'ils soient payés ou non;

- Une absence de liaison et d'incitation par voie de bulletins, lettres (autres que des lettres types) et rencontres.
- Chaque correspondant est isolé et n'a pas le moyen de connaître les autres correspondants d'une manière générale, mais aussi pour la question spécifique sur laquelle il est interrogé.

- Pour pallier ces inconvénients les mesures suivantes s'imposent :

- Mise au point d'un tableau de répartition des rôles des correspondants ~~pour~~

- Domaine d'application
- Niveau d'application
- Type d'information

- Information et stimulation des correspondants par des moyens appropriés.
- Promotion continue de la liste des correspondants en y intégrant notamment des correspondants des pays en voie de développement.

4. Mise en place du système de recherche documentaire par Technoinform

des descripteurs de Du court entretien que j'ai eu avec M. Vajda il ressort que le travail d'indexation est bien avancé. Aussi, dès à présent on peut estimer à 200-300 environ 150 ou 200 permutations qui devraient être incorporées au Thésaurus ONUDI, auquel il conviendrait d'ajouter 600 termes usuels environ et 400 permutations.

Il y a là matière à une révision judicieuse du Thésaurus tant pour une réédition en langue anglaise que pour l'édition en langue française.

Afin de bénéficier au maximum de ce travail fait pour les besoins de IIS je pense qu'il serait opportun de demander à Technoinform de faire la révision du Thésaurus avant toute nouvelle édition. Ceci me paraît d'autant plus nécessaire que votre service Thésaurus est déjà grandement chargé par ses propres travaux d'indexation.

Si telle était votre décision, après que Technoinform aurait terminé son indexation en cours, la procédure de révision du Thésaurus pourrait être la suivante :

- Incorporation des nouveaux descripteurs, des termes permutés, des termes usuels, des termes aux sens larges, des termes restrictifs et des notes d'explications.
- Examen de cette version révisée par un Comité de l'ONUUDI comprenant des experts des différents secteurs industriels et des différentes sections avec éventuellement communication à M. Viet pour harmonisation avec le macrothesaurus.
- Mise en forme définitive de la version anglaise et réédition.
- Traduction de la version française.
- Révision de celle-ci pour les membres du comité de langue française et édition.

5. Organisation du Service d'information industrielle de l'ONUDI

Voir mes commentaires sur la note préparée par M. Grigore.

6. Liaison ONUDI/SID

Le Président du Centre de Développement a informé le 8 février 1973, 80 correspondants environ de l'ancien SQRD. Vous avez reçu un exemplaire de cette lettre.

.....
Le 9 mars 1973 quelque 2000 anciens bénéficiaires ont été informés des dispositions prises . (Ci-joint un exemple de cette lettre.)

A cette information concernant le partage entre l'ONUDI et la SID, les critères de sélection qui ont présidé aux différents transferts ont été joints.

Les premiers échanges entre la SID et l'ONUDI au sujet des questions qui ne relevaient pas de la compétence de l'une ou l'autre des organisations ont été échangées.

Enfin, comme vous le savez, un échange de lettres à ce sujet a eu lieu entre le Directeur exécutif de l'ONUDI et le Président du Centre de Développement.

Il serait maintenant souhaitable qu'un échange de vues puisse avoir lieu entre vous-même et M. Domergue, responsable du Service de Références - Développement de la SID, notamment pour décider de la poursuite des fonctions de Secrétariat permanent des correspondantes.

7. Relations ONUDI/Centre de Développement

Le programme de recherche du Centre de Développement prévoit pour 1973-74 différents travaux sur l'information technique et économique, notamment pour mieux cerner les canaux et la communicabilité de ceux-ci. M. Dos Santos, auteur de l'un de ces projets aura probablement l'occasion de vous rendre visite prochainement. Vous pourrez éventuellement profiter de sa présence pour approfondir la question des niveaux et des choix alternatifs.

De plus, le Centre de Développement envisage de publier en commun avec l'ONUDI, une plaquette qui ferait le point des expériences du SQRD et de l'IIS et qui pourrait être un document promotionnel utilisé aussi bien par la SID et l'ONUDI pour le développement des activités Questions-Réponses.

Vienne, le 26 mars 1973

Daniel Carrière
2, Allée des Dahlias
93 Drancy